

Projet d'établissement

1° Réalisation d'un dossier pédagogique pour le suivi des enfants en difficulté.

Tout au long de sa scolarité, l'enfant va être amené à travailler avec différents acteurs pédagogiques. Il est important que toutes ces personnes puissent connaître au mieux les besoins de l'enfant pour pouvoir proposer une pédagogie répondant à ces besoins.

Dossier pédagogique – concertations (planification/calendrier) – interrogation – relevé des difficultés (observation/ formation PMS – institutrice maternelle) – adaptation – remédier – communication- sous groupes.

2° La différenciation au niveau du suivi d'un enfant en difficulté

- Réaliser un dossier
- Suivi à long terme
- Aide extérieure

3° Mise en œuvre de notre plan de pilotage : pour les 6 années à venir, différents projets et formations seront au programme afin d'atteindre nos objectifs

4° Aménager la cour extérieure par différentes zones (zone sportive, zone détente, zone calme, ...) pour

- d'une part gérer la violence et l'agressivité des enfants,
- et d'autre part, apprendre à gérer l'espace « jeux » pendant les récréations, s'épanouir et s'intégrer dans différents groupes.

5° Partir en séjour pédagogique avec nuitées une année sur deux

- Ces séjours rencontreront un des objectifs fixés par l'école dans son contrat d'objectifs